

Diabète, halte aux complications Ensemble pour la qualité de vie

Face aux enjeux majeurs de santé publique et de prise en charge du diabète, l'Association Française des Diabétiques, AFD, est en campagne pour la 3^{ème} année consécutive afin de lutter contre les complications de la maladie. Comme en 2009, la campagne d'affichage nationale sera relayée au niveau local et régional par les associations fédérées de l'AFD : l'Association Marnaise des Diabétiques (AMD) organise une journée « halte » destinée à informer et sensibiliser le grand public aux complications du diabète le 19 juin 2010 à la Maison de la Vie Associative, 122 bis rue du Barbâtre à Reims de 9h30 à 17h30.

Paris, le 4 mai 2010. Cette journée « halte » s'articule autour de 3 thèmes :

- **« Diabète, halte aux complications »** Il faut regarder en face la réalité des risques. Le diabète peut être responsable de lésions multiples au niveau de certains organes : yeux, reins, cœur, artères, organes sexuels... Du fait du diabète, on dénombre en France plus de **30 000 amputés, 35 000 aveugles et 300 000 infarctus**.
- **« Oui à la qualité de la vie »** Les complications ne sont pas une fatalité. On peut les éviter, en retarder la venue ou en atténuer l'intensité. On peut bien vivre avec le diabète grâce à une bonne hygiène de vie, une alimentation équilibrée, une activité physique modérée et régulière et un bon suivi de son traitement.
- **« Je ne suis pas seul face au diabète »** Le diabète c'est tous les jours, toute la vie. Parfois la lassitude, l'inquiétude ou le doute s'installent. Echanger avec d'autres personnes diabétiques est un moyen de rompre la solitude que l'on peut ressentir. A côté du rôle nécessaire des professionnels de santé, des bénévoles de l'AFD, formés spécifiquement à l'animation d'une journée « halte » sont solidaires pour informer, écouter et aider les personnes diabétiques et leur entourage.

L'épidémie du diabète progresse de façon alarmante en France. Pour l'Assurance Maladie, cette pathologie chronique représente un coût de 12,5 milliards d'euros. Or, 50 % de cette somme sont concentrés sur les remboursements des soins des 10% de personnes diabétiques qui ont des complications*. L'information et la prévention deviennent des priorités absolues. Gratuites et ouvertes à tous, ces journées « halte » sont l'occasion pour les personnes directement concernés par le diabète, ainsi que leur entourage, de s'informer pour éviter ses complications qui ne sont pas une fatalité.

*Etudes ENTRED 2001-2007. Bull Epidémiol Hebdo (BEH) 2009

Le programme de la journée « halte » se veut **pédagogique et interactif**. Lors de leur visite, les personnes sont accompagnées par un ou plusieurs bénévoles de l'Association Marnaise des Diabétiques et découvrent des activités : **2 expositions avec vidéos** : « les complications du diabète » et « **varions les plaisirs** », **un jeu sur les complications du diabète** permettant de tester, en groupes, ses connaissances et d'apprendre de façon ludique comment les éviter ou les retarder, des **animations sportives et nutritionnelles**, des **stands**, des **ateliers**, des **groupes de rencontre et d'échange sur la vie avec la maladie**.

Infos pratiques :

Gratuit et accessible à tous – Maison de la Vie Associative – 122 bis, rue de la Barbâtre

Renseignements : 09 61 39 53 33 - site : www.amd51.fr - mail : amd51@wanadoo.fr

Contact presse local : Chantal MURIOT : 06 31 17 76 05

Contact presse national : Christiane VEINIÈRE : 01 40 09 68 57 c.veiniere@afd.asso.fr

Cette journée est organisée avec le soutien de la DGS, de l'INSERM et les partenaires de l'industrie pharmaceutique : Abbott Diabetes Care, Bayer Healthcare Diabetes Care, Lifescan, A.Ménarini diagnostics, Novo Nordisk, Novartis Pharma et Sanofi Aventis France.

Créée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, l'AFD est l'association des patients atteints de diabète en France. Elle accompagne, défend et informe les personnes diabétiques. L'AFD est une fédération de 127 associations locales qui regroupent plus de 130 000 membres et bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques.